

Fin de la distribution du Publisac :

## **Postes Canada doit prendre le relais pour nos journaux locaux**

Québec, 3 novembre 2023 – La députée de Beauport-Limoilou, Julie Vignola, s'inquiète de la fin de la distribution du Publisac pour les hebdomadaires locaux et régionaux, qui disposent actuellement du réseau de Transcontinental comme moyen de distribution de leurs journaux.

« Dans la plupart des régions du Québec, c'est dans le Publisac que nos journaux locaux sont distribués. Les temps sont déjà très durs pour nos médias écrits. En abandonnant le Publisac, ce sont des dizaines, voire des centaines d'hebdomadaires qui perdront leur distributeur entre février et mai prochain. Cela aggravera les difficultés existantes. Le Bloc Québécois appelle donc le gouvernement à faire pression auprès de Postes Canada afin qu'il prenne le relais en acceptant de distribuer les journaux locaux et régionaux à un tarif préférentiel. Nos journaux locaux sont essentiels et contribuent à la couverture des enjeux régionaux au Québec. C'est là une question de la survie de ces hebdomadaires, mais également de l'accès à l'information, élément clé d'une saine démocratie. Le gouvernement doit agir! », avise la députée bloquiste.

Postes Canada facture actuellement des frais exorbitants pour la livraison, jusqu'à trois fois le prix demandé par Transcontinental, pour distribuer le Publisac.

« La crise qui secoue nos médias est grave et sans précédent. Les coupes au Groupe TVA en sont la dernière manifestation. Nos médias écrits ne sont pas en reste. Le gouvernement a la responsabilité de tout faire en son pouvoir afin de permettre à nos médias de, non seulement, survivre mais également d'avoir les moyens d'exercer le rôle névralgique qu'ils occupent en tant que relais d'une information fiable, de qualité et garante d'une démocratie en santé. Ça fait maintenant plus d'un an que le Bloc formule cette demande et la crise s'envenime de jour en jour. J'ai eu des discussions avec Postes Canada sur le sujet. Leur seule option est un programme « pour petites entreprises », qui offre un 10% de rabais à la distribution. Mais c'est encore très cher payé comparativement aux prix qui étaient offerts par Transcontinental et ses Publisacs. Nous appelons la ministre du Patrimoine canadien et Postes Canada à assumer leurs responsabilités et à annoncer des tarifs préférentiels pour que Postes Canada puisse distribuer nos hebdomadaires. Ça presse pour notre presse, réveillons-nous! », conclut Mme Vignola.

-30-

Source :  
David Rompré  
Directeur du bureau de circonscription  
Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou  
418-717-5462 / [david.rompre.308@parl.gc.ca](mailto:david.rompre.308@parl.gc.ca)